

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG

Centre national de gestion

Arrêté du 15 janvier 2015 portant nomination des élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale à l'École des hautes études en santé publique

NOR : AFSN1530130A

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu l'article L.6141-1 du code de la santé publique;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu le décret n° 77-812 du 13 juillet 1977 relatif au régime de sécurité sociale des agents stagiaires des départements, des communes et de leurs établissements publics n'ayant pas le caractère industriel et commercial;

Vu le décret n° 2001-424 du 14 mai 2001 modifié fixant le régime indemnitaire à l'École des hautes études en santé publique des élèves directeurs et élèves directrices stagiaires;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu l'arrêté interministériel du 2 août 2005 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu la liste des candidats définitivement admis aux concours d'admission au cycle de formation des élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale organisé par l'École des hautes études en santé publique pour l'accès aux emplois du personnel de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont nommés élèves directeurs et élèves directrices d'hôpital de classe normale à l'École des hautes études en santé publique, à compter du 1^{er} janvier 2015, et rémunérés à compter de cette date sur la base de l'indice brut 419, sans préjudice des dispositions susceptibles de leur être appliquées en matière d'indemnités compensatrices, les personnels ci-après désignés:

Mme ALBERT Valérie.

M. AVANTURIER Nils.

M. BELLICHI Guillaume.

Mme BERTRAND Emeline.

M. BLAIS Yoann.

M. BLANC Hervé.

Mme BOYER Charlotte.

Mme BRAILLON Julie.

Mme BREGEON Gaëlle.

M. BREUER Conrad.

Mme CARDIN Charlotte.

Mme CARLE Émilie.
M. CHALVIN Paul.
Mme CHAMPEAU Léa.
M. CLEMENT Michel.
Mme COTIS Camille.
M. DA CRUZ Lionel.
Mme DAVENEL Jeanne.
Mme DE CARHEIL Ariane.
M. DELAIR Sylvain.
Mme DE LIMA LOPES Anne-Sophie.
Mme DEMEULENAERE Chloë.
M. DHIB Mehdi.
M. DIRIG Nicolas.
M. DUTIL Jocelyn.
Mme FERRERO Alexandra.
Mme GEROME Éline.
Mme JACOB Nolwenn.
M. KERHUEL Bruno.
Mme KEROUAVULT Sylvaine.
Mme KUNDER Floriane.
Mme LABANSAT-BASCOU Anne-Cécile.
Mme LANGLET Alice.
M. LANGUMIER Fabrice.
Mme LE BONNIEC Cécile.
M. LE GUILLOU Yannick.
Mme LEMARIE Sonia.
M. LERICOLAIS Guillaume.
M. LESPAGNOL Pierre.
M. LETESSIER Sébastien.
Mme MAGUIS Mathilde.
Mme MARCHAL Laetitia.
M. MARECHAL Cédric.
M. MARGERIN Charly.
Mme MARTINEAU Aude.
Mme MEHU Marie.
Mme MIRJOL Laëtitia.
M. MONTERO Antoine.
Mme PAGE Camille.
M. PASCINTO Lionel.
Mme PASSY Iris.
M. PETIT Florian.
M. PIAUD Cédric.
M. PILLET Pierre-Alban.
Mme PINON Tiphaine.
Mme RANC Céline.
Mme RICHOUX Pauline.
M. ROBIN Thomas.
M. ROQUES Vincent.
Mme ROUX Amélie.
M. SACCOMAN Barthélémy.
M. SAUVEPLANE Paul.
M. SIMON Valentin.
M. SOURDILLE Aurélien.
M. TRIBALLEAU Clément.
Mme VALERY Aude.

Mme VEYRAT-DUREBEX Catherine.
M. VIEILHOMME Gérald.
M. VINS Clément.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 15 janvier 2015.

La directrice générale,
D. TOUPILLIER